

## TIZI-OUZOU

## Ramadhan, solidarité et pauvreté à Boghni

Le mois du Ramadhan tire à sa fin et les discussions sont désormais alimentées par les préparatifs de la fête de l'Aïd qui elle aussi apporte son lot de joies et de désagréments. Comme ce fut le cas tout au long du mois de carême, les chefs de famille vont se saigner pour faire et se faire plaisir. Il est vrai que lorsqu'on aime on ne compte pas et tout, même la foi, a un prix. Ainsi, les Algériens ont pris, depuis des années, l'habitude de mesurer la force de leurs convictions avec l'ampleur de leurs dépenses durant un mois censé être celui de l'abstinence ! Dans un autre registre, ce mois du jeûne fut à Boghni, comme partout d'ailleurs, une occasion pour les riches atteints d'un subit excès de générosité de faire un geste en direction de leurs concitoyens démunis. Ces derniers sont malheureusement légion et leur nombre augmente d'une manière inquiétante. En cela, le mois de Ramadhan constitue une véritable mise à nu de la pauvreté dans laquelle sont plongés des pans entiers de la société. Le comité local de Boghni du C-RA a eu à le vérifier, et cette année plus que les précédentes.

L'opération de recensement des familles nécessiteuses qu'il a menée pour l'établissement de la liste des bénéficiaires des actions de solidarité organisées comme chaque année à cette occasion a permis, selon Abdelhamid Arbane, président du comité local du C-RA, de lever le voile sur les dures conditions de vie, parfois inhu-

manes, dans lesquelles se débattent de nombreuses familles de la région : "Nous nous sommes rendus dans les quartiers et les villages. Nous avons découvert la misère et la pauvreté sous toutes leurs formes. Cela va des familles qui logent dans des taudis de fortune dans des conditions d'insalubrité insupportables, à celles dont les enfants ne sont pas scolarisés", a-t-il révélé.

Les chiffres que notre interlocuteur nous a communiqués sont par ailleurs forts significatifs : dans le cadre de l'opération de solidarité menée grâce à la DAS, à l'APC, à la

Sonatrach et aux bienfaiteurs qui se manifestent la veille de chaque mois de carême, pas moins de mille couffins de denrées alimentaires d'une valeur de 2 000 DA chacun ont été distribués.

Le restaurant ouvert à l'école des Frères-Yahiaten a permis de servir une moyenne de 300 repas par jour, dont 125 sont emportés par des personnes qui préfèrent rompre le jeûne dans la pudeur. Comparés à ceux des années précédentes, ces chiffres ont sensiblement augmenté, a-t-il déclaré. M. Arbane a ajouté que la deman-

de d'aide ne provient pas uniquement des familles dont les membres n'ont pas de rente régulière. La dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs et des fonctionnaires en particulier met de nouvelles catégories de la société dans le besoin. Le président du CL de Boghni du C-RA déplore, en outre, l'absence d'une carte sociale de la commune qui, si elle venait à être établie, permettrait une meilleure prise en charge des problèmes rencontrés par les personnes et familles défavorisées en respectant les priorités.

A. A. Y.

## Les travailleurs de l'ex-Cotitex investissent la RN12

Les travailleurs de la cotonnière de Tizi-Ouzou, ex-Cotitex, sise à Draâ-Ben-Khedda, qui n'ont pas perçu leurs salaires depuis le mois d'août dernier, ont, dans la matinée de mercredi dernier, manifesté leur colère en observant un sit-in à la sortie est de la ville de Draâ-Ben-Khedda, sur la RN12. Les services de sécurité dépêchés sur place n'ont, cependant, pas eu recours à l'usage de la force pour rétablir la circulation automobile interrompue durant plus d'une heure. Etant informés de la prise en charge de leurs doléances, les travailleurs ont préféré, apprend-on auprès d'une source syndicale, surseoir à leur mouvement de protestation. Selon Ramdani Bachir, secrétaire général de l'union de wilaya UGTA, le SGP/Textmaco, propriétaire de l'entreprise, a pris la décision de verser la totalité des salaires impayés des travailleurs de la cotonnière. Une correspondance a été envoyée dans ce sens à la BNA, l'informant du déblocage de la somme de 16 000 000,00 DA au profit de la cotonnière de Tizi-Ouzou. Les structures concernées de la BNA au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou qui ont été instruites pour effectuer le retrait de ladite

somme vont effectuer des avances sur salaires au profit du millier de travailleurs, en attendant le règlement définitif du contentieux qui les oppose à Textmaco.

Le secrétaire général de l'Union de wilaya UGTA n'a pas manqué d'accuser certaines sociétés de gestion des participations (SGP) de faire fi du protocole d'accord signé entre le gouvernement et la Centrale syndicale portant sur le règlement de tous les contentieux de salaires au niveau des entreprises du secteur public.

Pour la seule wilaya de Tizi-Ouzou, ce sont 1 544 travailleurs qui sont dans l'attente du paiement de plusieurs mois de salaires. Si la situation salariale des travailleurs de la briquetterie de Fréha et de la cotonnière de Tizi-Ouzou a été prise en charge, le calvaire des salariés de Confec-Style de Ain-Ei-Hammam au nombre de 184, de la Casap 65, de l'Edima 12 et de l'UECO 35 n'est pas près de prendre fin.

Les travailleurs de l'UECO, par exemple, attendent leurs salaires depuis 41 mois, lit-on dans un document de l'Union de wilaya UGTA.

S. A. M.

## OUACIFS

## Colère des lycéens recalés au bac

Le lycée polyvalent Amar-Manseri d'Ait-Boumeïdi, l'unique infrastructure du cycle secondaire à l'échelle de la daïra de Ouacifs, a été paralysé tout récemment par une grève générale, la première du genre depuis un peu plus d'une année.

Ce débrayage d'une journée décidé par les lycéens est une façon à eux de manifester leur solidarité avec une dizaine de leurs camarades, recalés de la dernière session du baccalauréat et auxquels l'administration de l'établissement refuse la réinscription ne serait-ce qu'en classe spéciale. Ces recalés, nés en 1986, affirment tout simplement être victimes de la *hogra* du premier responsable du lycée qui aurait appliqué la politique de deux poids, deux mesures en reprenant des élèves plus âgés qu'eux d'une année alors que les places pédagogiques sont disponibles. A l'appui de leur argumentaire, ils déclarent avoir, pour leur majorité, plus de neuf de moyenne annuelle et d'avoir raté de peu leur bac sans avoir redoublé tout au long du cycle secondaire. De plus, diront-ils, pour ne prendre que l'exemple de la classe spéciale des sciences de la nature et de la vie, cette division ne comprend actuellement que 23 de leurs camarades. Ils poursuivront par dire avoir entamé moult démarches

même auprès de la Direction de l'éducation qui leur aurait donné gain de cause. Mais le proviseur qui nous a aimablement reçu dans son bureau nous étalera une tout autre version.

Une version appuyée celle-ci de chiffres et de données contredisant, on ne peut plus clairement, les assertions des élèves protestataires. M. Zaïdi nous déclarera tout de go que ce sont les professeurs, à la fin de l'année scolaire écoulée, qui ont établi des critères bien définis pour le passage, le repêchage ou l'exclusion des élèves. Entre autres facteurs sur la base desquels les enseignants ont mené leurs conseils des classes de terminale, celui de l'âge, de la moyenne annuelle et celle du bac, des places disponibles et, enfin, celui lié à la discipline de l'élève.

Des critères auxquels une commission diligente récemment par la Direction de wilaya de l'éducation n'a rien trouvé d'anormal. Fort malheureusement, à se fier à notre interlocuteur, ces élèves contestataires ne remplissent pas, pour chacun d'eux, au moins deux à trois de ces critères. "Nous n'allons tout de même pas reprendre un élève qui a eu une moyenne générale au bac de 4,8 et une moyenne annuelle de 8,36 ou encore un élève dont le dossier est salé pour indiscipline

et absentéisme ?" justifiera-t-il. Pour ce qui est des élèves nés en 1985 qui ont été repris, le proviseur nous informera qu'il s'agit d'élèves de la toute nouvelle branche des langues étrangères qui a nécessité cette mesure exceptionnelle surtout que les élèves ont eu une année scolaire sérieusement perturbée avec notamment l'absence prolongée d'enseignants et la difficulté pour eux d'assimiler les nouveaux programmes. Et pour preuve, cette filière a enregistré le plus faible taux de réus-

sité (32% à la session du bac de juin dernier). M. Zaïdi, comme bon nombre de professeurs apostrophés, n'a pas manqué de relever encore une fois l'absence caractérisée des parents d'élèves car comment se fait-il, dira-t-il, qu'une poignée d'élèves notamment connus pour leur discipline caractérisée ou encore leur absentéisme paralysent tout l'établissement ne serait-ce qu'une journée, sous le fallacieux prétexte d'être victimes d'une injustice ?

Tafat K.

## TIPASA (KOLÉA)

## Mohamed Sana, le chahid syndicaliste de la Mitidja

Le mouvement associatif de la ville de Koléa compte marquer de son empreinte la commémoration du cinquantième anniversaire (mai 1957 - mai 2007) de la mort du chahid Sana Mohamed dit Tahar. Personnalité connue de la région, feu Sana Mohamed, né le 19 juillet 1906 à Koléa, fut un militant valeureux voire le porte-voix des opprimés de sa région durant la période coloniale. Issu d'une famille modeste, il a réussi grâce à sa clairvoyance et à son esprit vif à se frayer une place importante dans le monde syndical de son époque. Dès son jeune âge, il découvre les vertus du militantisme syndical. Au sein de la Confédération générale des travailleurs (CGT), il a fait ses premiers pas dans la pratique syndicale en s'engageant dans la défense des déshérités et des travailleurs opprimés.

Parfait bilingue et excellent orateur, le

chahid Sana multipliait ses sorties chez les travailleurs, en leur expliquant l'importance de l'action syndicale. Des activités qui lui ont valu des postes de responsabilité dont celui d'élue conseiller général du département d'Alger. Une responsabilité qu'il occupa jusqu'à son arrestation et son internement au bagne de Cayenne en Nouvelle-Calédonie. Sa libération intervint au lendemain de la victoire du Parti communiste français (PCF) aux législatures des années trente. Aussitôt, il reprend le militantisme en réinvestissant de nouveau le champ syndical. Sa détermination à défendre l'idéal syndical lui a valu la reconnaissance du journal *le Travail*. Un hebdomadaire des syndicats confédérés d'Algérie anciennement connu sous l'appellation de *l'Algérie Ouvrière*. En cette période très riche en actions syndicales, il a côtoyé les Larbi Bouhali, feu

## BOUMERDES

## Menace de grève chez les forestiers

La fin de la semaine écoulée, les fonctionnaires des services des forêts de la wilaya de Boumerdes ont observé une journée de protestation. Motif de cette colère, leur collègue a été évacué d'urgence à l'hôpital. La victime a été prise, selon ce que nous ont dit les protestataires, d'une violente crise de nerfs à la suite d'un entretien de nature professionnelle avec le conservateur, son responsable hiérarchique. Rencontre qui aurait mal tournée. "C'est la seconde fois que cela arrive à notre collègue", proteste un agent présent sur les lieux.

Par ailleurs, la section syndicale affiliée à l'UGTA a déposé, en date du 15 octobre 2006, un préavis de grève de deux semaines. "Si les autorités concernées n'interviennent pas pour mettre un terme au ras-le-bol collectif", lit-on dans la déclaration des syndicalistes. C'est la seconde fois que les agents et cadres des services des forêts de la wilaya de Boumerdes menacent de recourir à l'arrêt de travail pour se faire entendre.

En effet, le 4 juin 2006, les fonctionnaires de ce département ont déclenché une grève pour, d'une part, selon les grévistes, protester contre ce qu'ils considèrent comme gestion autoritaire conséquente à certaines décisions prises par le conservateur et d'autre part, ils réclament des droits sociaux en relation avec des indemnités professionnelles. L'intervention de l'inspectrice de la Fonction publique de la wilaya de Boumerdes, M<sup>me</sup> Tabti, et l'inspecteur du Travail de la région, M. Djida, a réussi à convaincre les antagonistes à renouer le dialogue et à s'asseoir autour d'une table de négociations. Les travailleurs nous ont exhibé, mercredi, une plate-forme de revendications d'une quinzaine de points sur laquelle, selon eux, le conservateur n'a agréé aucune doléance.

Abachi L.

## Chevènement invite les élus de la wilaya

M. Jean-Pierre Chevènement, homme politique important en France et maire de Belfort, a adressé une invitation aux élus de l'APC de Boumerdes et ceux de l'APW de cette wilaya en vue d'étudier la possibilité de jeter les premiers jalons d'une coopération entre les deux collectivités territoriales. "Une présentation de nos compétences et de nos services communaux et intercommunaux permettrait à nos collectivités de définir un programme concret de coopération, dès la fin de l'année 2006", écrivait M. Chevènement à M. Boukhalfa, P/APC de l'ex-Rocher-Noir.

Le chef du Mouvement républicain citoyen (MRC), également élu local, tente de dépasser les répulsions politiques qui surviennent actuellement entre l'Algérie et son pays pour convier les représentants de la ville de Boumerdes et recherche, par une approche citoyenne, la possibilité de nouer des liens de coopération et d'amitié entre Français et Algériens. Il faut espérer que cette énième tentative aboutisse. Il est, en effet, à regretter par le passé que la volonté de coopération, maintes fois exprimée par les responsables des institutions locales françaises et la société civile de la rive nord de la Méditerranée n'a malheureusement pas réalisé les avancées escomptées. Et pour cause, les élus locaux, notamment ceux de l'opposition qui en savent quelque chose, pour des raisons politiques internes, voient leurs nombreuses démarches enclenchées à partir des deux rives bloquées par les instances supérieures de notre pays.

C'est l'Algérie qui perd ainsi des financements importants pour divers programmes culturels, environnementaux... ainsi que de l'expérience concernant, d'une part, la gestion des collectivités locales et, d'autre part, le fonctionnement de la démocratie de proximité. "Le pouvoir algérien se méfie des initiatives qui émanent, de manière autonome, de la société et sont, par conséquent, systématiquement rejetées", nous confiait un élu de l'opposition. Cette fois, les autorités auraient éventuellement comme adversaire une personnalité politique forte qui ne s'abandonnerait certainement pas de dénoncer de possibles blocages politiques à ce désir de nouer des liens d'amitié entre Boumerdes et Belfort.

A. L.

A. B.